



LES CONDITIONS DE TRAVAIL, ÇA S'ENTRETIENT !

Depuis de nombreuses années, la problématique de l'accès à la population pénale est récurrente pour le SPIP au sein du CP des Yvelines.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que les entretiens se font majoritairement sur nos temps de pause (Avant 9h00, entre midi et deux...). Les convocations et les entretiens sur des temps de travail décents ne sont pas la règle, ils sont l'exception. En outre, quand nous réussissons à accéder aux personnes détenues, il n'est pas rare de faire des entretiens debout, entre des cheveux, gants de fouille, chariots à nourriture, mégot de cigarettes et autres encombrants.

Depuis plusieurs mois, la CGT insertion probation alerte les directions du SPIP et de l'établissement sur l'état de nos conditions de travail. Plusieurs réunions ont eu lieu, et malgré les bonnes volontés affichées et des propositions concrètes de notre organisation syndicale, aucune solution ou avancée ne voit le jour.

L'entretien est une partie centrale de notre travail, le temps perdu dans ce cadre complique énormément l'organisation de nos missions. Faute de mieux, les agents se contentent donc à regret de répondre à l'urgence et ce au détriment de la population pénale. Le temps passe et la qualité de nos conditions de travail ne s'améliore pas. Pire, elle se dégrade...

Cette situation ne peut durer éternellement, une prise de conscience de tous les acteurs est absolument nécessaire pour qu'enfin l'administration pénitentiaire se donne les moyens matériels de ses politiques d'insertion et de probation (direction du SPIP, du CP, DI).

La CGT insertion probation continuera de demander :

- Des conditions matérielles dignes pour les entretiens**
- Une note de service conjointe CP/SPIP cadrant l'intervention des CPIP en détention**
- Un accès au parloir avocat**
- La création d'un quartier socio-éducatif**

*à Versailles le 16/04/2018,
syndicat local, CGT SPIP*